

M@rolles Infos



@villedemarolles

www.marollesenbrie.fr



Meilleurs
vœux
2020



SOMMAIRE

Marolles Infos n° 169
Janvier - Février - Mars 2020

Actualités	8
Travaux Marché bio SIVOM Nouvelle annexe au PLU	
Actualités	10
Ateliers de musique Boîte à livres La bibliothèque	
Focus	12
Service Enfance-Jeunesse	
Solidarité	14
Saison culturelle	15
Culture & Loisirs	16
Sport & Loisirs	17
alentour	19
Travaux RN19 Privatisation ADP	
Libre expression	21
Tribune libre	22
Clin d'œil	22
ANFR Commerce	
Rendez-vous	22
Bloc notes	23

Édito



Les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales.

Afin de se conformer à la législation en matière électorale, le Marolles Infos ne comportera plus d'édito signé par Madame le Maire ni de tribune d'expression de la majorité municipale jusqu'aux résultats du scrutin.

De la même manière, cette ligne de conduite sera appliquée sur les supports numériques de la collectivité et notamment sur www.marollesenbrie.fr.

Mais vous continuerez bien entendu à être tenus informés au fil des mois, via les divers supports municipaux, de tous les événements qui constitueront l'actualité et la vie de notre ville.

Merci pour votre compréhension.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons à tous une belle et heureuse année 2020.

A handwritten signature in blue ink, reading 'Sylvie Gerinte', with a horizontal line underneath.

*Votre Maire
Sylvie Gerinte*

Arrêt sur images



NOUVEAUX MAROLLAIS



MÉDA



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



LE CME AU SÉN



CONCERT DE GOSPEL



S



ILLES DU TRAVAIL ET RÉCOMPENSES BACHELIERS



NAT



CONCERT VIOLON & VIOLONCELLE



SOIRÉE HALLOWEEN



ATELIER BOUCHÉES
DOUBLES

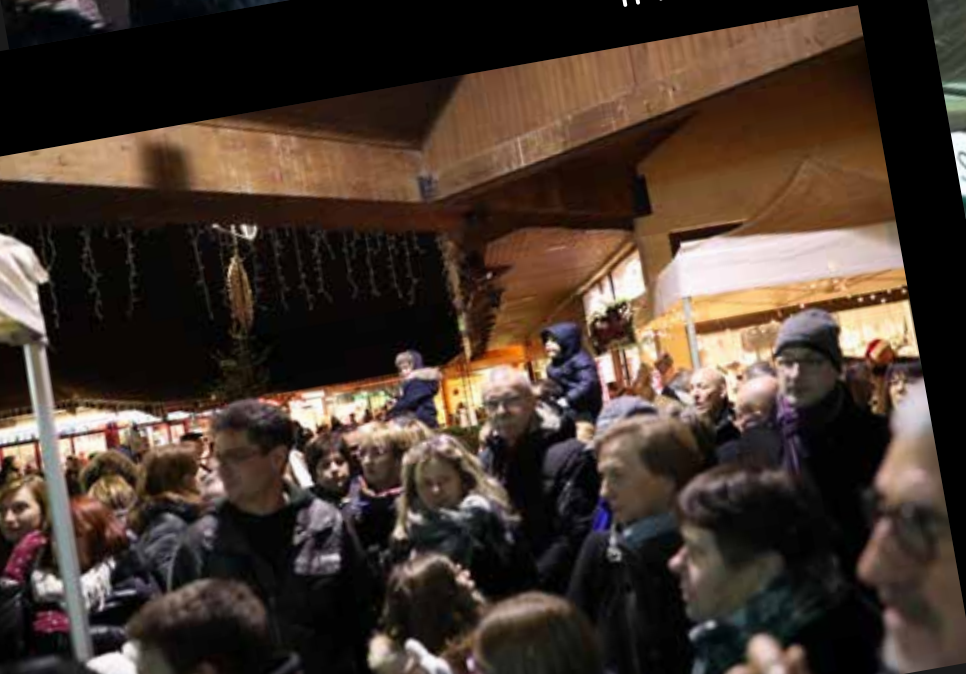
Arrêt sur images



NOËL DANS LA CRÈCHE ET HALTE GARD



INAUGURATION BOÎTE À LIVRES





PHOTOGRAPHIE



SPECTACLE DE NOËL



MARCHÉ DE NOËL



LANCEMENT DES ILLUMINATIONS



TRAVAUX

STADE DIDIER BOUTTEN :
TERRAIN SYNTHÉTIQUE ET CLUB HOUSE

Ces nouvelles infrastructures ont été inaugurées le 16 novembre dernier en présence des sénateurs Christian Cambon et Laurent Lafon, du député Laurent Saint-Martin et du président du GPSEA Laurent Cathala, de Madame le maire, d'élus locaux et municipaux, de Thierry Mercier du district de la Fédération Française de Foot, de présidents d'associations et de leurs adhérents.

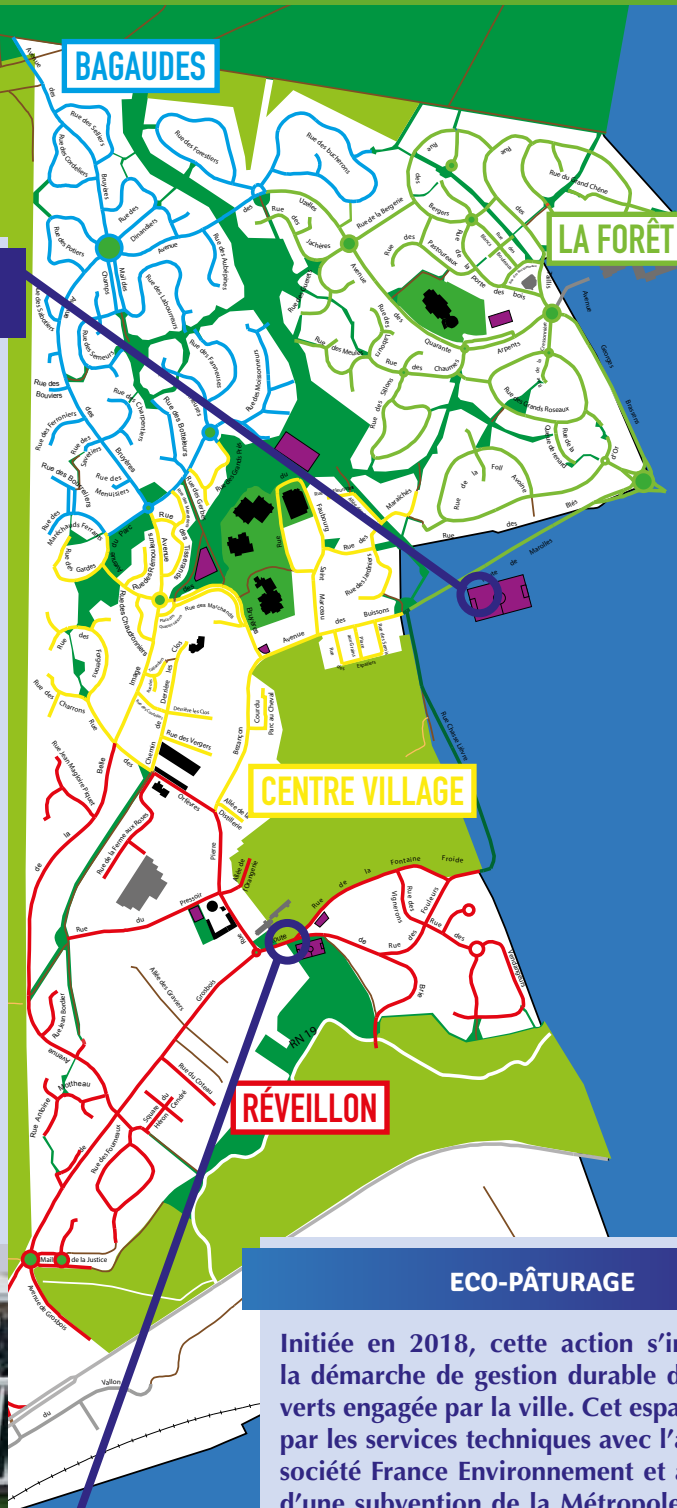
Pour rappel, ces réalisations ont bénéficié de nombreuses subventions. Le club house a bénéficié du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) à hauteur de 20 000€ et de la Dotation des équipements des territoires ruraux (DETR) de 77 838€, pour un coût total de réalisation de 174 534€ HT.

Le terrain synthétique, dont le coût total de réalisation s'élève à 665 165€, a bénéficié de la Dotation des équipements des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 187 388€, de subventions du Conseil régional d'Ile-de-France de 136 957€ et du Conseil départemental du Val-de-Marne à hauteur de 60 000€, et 40 000€ du FAFA. Le reste à charge a été pris sur le Fonds de soutien aux petites communes de GPSEA.



ROUTE DE BRIE

Des travaux de requalification de la voirie démarreront prochainement : cheminements piétons, places de stationnement, réfection de la chaussée et éclairage public.



ECO-PÂTURAGE

Initiée en 2018, cette action s'inscrit dans la démarche de gestion durable des espaces verts engagée par la ville. Cet espace est géré par les services techniques avec l'appui de la société France Environnement et a bénéficié d'une subvention de la Métropole du Grand Paris à hauteur de 1 920€ pour un coût global de 6 431€. Les 8 moutons hébergés cette année dans l'enclos sont retournés à la bergerie pour la saison hivernale, nous devrions accueillir de nouveaux animaux au printemps prochain.



AGRICULTURE & ALIMENTATION

Marché bio

En mai dernier, un groupe de travail a été créé sur le thème de l'agriculture et de l'alimentation, et un projet d'implantation d'un marché bio sur la commune a vu le jour. En juillet, un sondage a été lancé via le site et les réseaux sociaux : « Un marché bio à Marolles ? ».

Plus de 230 personnes ont participé et, à 97,40%, vous avez souhaité voir ce type de marché s'implanter à Marolles, avec une nette préférence en matinée le week-end (80,50%) ou en fin d'après-midi en semaine (22,60%). Sur les étals, vous plébiscitez la présence de produits alimentaires en priorité (99,60%) et issus de l'agriculture biologique et/ou raisonnée (80,60%). Finalement, le tout bio n'intéresse que 19,40% des participants.

Les résultats sont à mettre en parallèle avec ceux issus de l'état des lieux du Plan Alimentaire Territorial dans le cadre du projet alimentaire territorial.

Rappel : le groupe de travail animé par le Maire de Marolles, dans le cadre de ses fonctions au sein de GPSEA, est composé d'élus de la commune, de membres du GPSEA, des présidents des associations des Commerçants de Marolles (ACM) et d'Amaparolles, d'agents communaux et de personnes de la société civile. Ce marché bio se veut un travail collaboratif entre les divers acteurs de la ville.

INFORMATION

Nouvelle annexe au PLU

Suite à l'approbation du Plan de Prévision du Risque Mouvements de Terrains (PPRMT) en date du 21 novembre 2018, ce document doit être annexé au Plan local d'urbanisme de Marolles.

Pour mémoire, si vous envisagez des travaux sur une construction existante ou une nouvelle construction, les dispositions du PPRMT doivent être prises en compte.

Vous trouverez la réglementation applicable sur le site internet de la commune.

CÉRÉMONIE

Vœux à la population

Madame le Maire et les élus du Conseil Municipal vous convient samedi 25 janvier à la cérémonie des vœux 2020, en présence des jeunes élus du Conseil municipal d'enfants.

Samedi 25 janvier 2020 à 10h30
Salle des fêtes.



TRI SÉLECTIF

Marolles sur la plus haute marche du podium, mais peut encore mieux faire !

Cette année encore, le SIVOM a distingué les Marollais, une nouvelle fois « meilleurs trieurs » parmi les 15 communes qui composent le syndicat.

En effet, avec 92,80% de « bon tri », les Marollais font preuve d'un vrai sens civique !

Mais ces chiffres peuvent encore être améliorés. En effet, la collecte des emballages et des papiers est en baisse. Désormais tous les papiers, les emballages en métal, les pots, barquettes, films, polystyrène... peuvent être déposés dans le bac jaune.

Le poids par habitant collecté lors des encombrants est supérieur de 5 kilos à la moyenne des communes du SIVOM, ceci s'explique parce que les Marollais n'utilisent pas encore suffisamment les déchetteries. Si un projet de collecte sur RDV est à l'étude, le SIVOM a ouvert une nouvelle déchetterie à Brie-Comte-Robert, plus proche que celle de Varennes-Jarcy. Il faut insister sur le nécessaire respect des jours de sorties des poubelles et des encombrants, la veille au soir à partir de 20h et couvercles fermés pour les bacs de manière à éviter que les déchets se répandent sur la voie publique et que, tous ensemble, nous gardions une ville propre !



Retrouvez les consignes de tri sur www.sivom.fr

En bref

ENFANCE

Le prélèvement automatique c'est maintenant !

Dans le cadre de la modernisation des services rendus au public, la municipalité propose désormais le prélèvement automatique pour le règlement de vos factures liées aux activités de vos enfants. Ce mode de règlement rend le quotidien plus facile, car il évite paiement en ligne ou déplacement auprès du service scolaire à chaque échéance. Pour adhérer à ce nouveau dispositif, vous devez vous présenter en mairie auprès du service scolaire, muni d'une pièce d'identité et d'un RIB, afin de signer le mandat de prélèvement.

Informations : scolaire@marollesenbrie.fr
- Tél. : 01 45 10 38 31



RENTREE SCOLAIRE 2020

Inscription en maternelle

Pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017, l'inscription à l'école maternelle pour la rentrée scolaire de septembre 2020 se fera jusqu'au 7 février auprès du service scolaire, en mairie. Il vous sera demandé les documents suivants : livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile.

Informations : scolaire@marollesenbrie.fr
- Tél. : 01 45 10 38 31



SCOLAIRE

Le service minimum assuré

A Marolles, alors que de nombreuses communes ont fermé leurs écoles, le SMA a pu être assuré tous les jours de grève, grâce à la mise à disposition de moyens logistiques, administratifs et humains importants.

Ceci est le reflet d'une réelle volonté de permettre aux parents, déjà très impactés par les mouvements sociaux, de ne pas avoir à gérer en plus la garde de leurs enfants.

ENFANCE

À la découverte des instruments à cordes frottées

Le 16 novembre dernier, la municipalité a accueilli Camille et Adèle Théveneau pour un concert de violon et violoncelle sur le thème du folklore avec notamment la sonate pour violoncelle et violon de Maurice Ravel et le duo pour violon et violoncelle de Zoltan Kodaly.

La veille, les deux artistes ont animé des ateliers musicaux au sein de l'école de la Forêt et de l'école élémentaire des Buissons. Un moment de partage et de découverte que les écoliers marollais ont grandement apprécié. Merci aux artistes d'avoir pris le temps de partager leur passion de la musique classique avec les enfants.



LOISIRS

La boîte à livres arrive à Marolles !

La municipalité a installé la première boîte à livres de la commune au Centre commercial des Buissons le 11 décembre dernier. Cette initiative gratuite et participative privilégie l'accès à la culture. Le principe est simple : je dépose librement un livre, j'emprunte, je lis, je rapporte.

Un grand merci au Conseil des seniors, aux jeunes de la Maison des jeunes, aux agents et élus de la commune pour ce projet intergénérationnel.





PORTRAIT

Eliane Maillé, responsable de la bibliothèque

La bibliothèque de Marolles est gérée par le territoire Grand Paris Sud Est Avenir, avec l'aide de bénévoles marollaises.

Depuis peu, l'équipe s'est enrichie d'un nouveau membre, Eliane Maillé, qui met désormais à profit son expérience et son sourire pour le plus grand plaisir des visiteurs de notre bibliothèque.

Eliane, qui êtes-vous et d'où venez-vous ?

« Bibliothécaire de formation, je compte à ce jour 36 ans d'expérience professionnelle en bibliothèque à Clamart, à Boissy-Saint-Léger et à Sucy-en-Brie. Après avoir intégré le territoire GPSEA, je me suis vue proposer le poste de responsable de la bibliothèque de Marolles que j'ai accepté avec plaisir et depuis le 9 septembre je partage les lieux avec la formidable équipe de bénévoles et les Marollais. »

Quels avantages offrent le GPSEA ?

La gestion des bibliothèques et médiathèques est une compétence qui est remontée au territoire, Grand Paris Sud Est Avenir. Pouvez-vous nous en exposer les avantages ?

« Le plus grand avantage réside dans un réseau large et riche en ouvrages divers et variés. Ainsi, le logiciel bientôt mis en place permettra aux utilisateurs de consulter et lire des ouvrages présents dans d'autres bibliothèques du réseau. De plus, l'utilisateur n'aura plus qu'une carte unique et commune à toutes les bibliothèques et médiathèques du territoire. Par ailleurs, les échanges et partages d'expérience entre responsables sont très enrichissants et les possibilités de formation plus larges. »

Quels projets allez-vous développer avec les bénévoles ?

« J'ai déjà eu l'occasion de travailler avec des personnes bénévoles et en arrivant sur Marolles j'ai découvert une équipe chaleureuse et motivée constituée de 9 personnes. Dans le cadre de ma fonction, j'accompagne les bénévoles vers une professionnalisation au travers d'opérations de désherbage, de mise en place d'un nouveau classement (notamment dans le rayon des livres jeunesse), de réflexion autour de l'agencement de l'espace, etc. Mais également nous accueillons les groupes d'enfants et de jeunes avec pour ambition de mettre en place des accueils pour les groupes scolaires, la crèche, le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) qui va ouvrir ou encore le Centre de loisirs et la Maison des jeunes !

Nous avons, avec GPSEA, mis en place un contrat avec des artistes qui souhaitent travailler avec des jeunes en dehors des temps scolaires.

De plus, des lectures sont réalisées le mardi matin au collège George Brassens et une fois par mois le samedi matin à la bibliothèque, pour le jeune public.

Je travaille également de façon rapprochée avec Sabrina Bonneau, qui participe à la gestion du médiabus. »

Horaires de la Bibliothèque

Votre bibliothèque est ouverte les lundi de 14h à 17h, mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h30.



LIVRES

Coups de cœur

Dessine-moi un ours blanc

Véronique Cauchy et Virginie Grosos – Edition Circonflexe (5/7 ans)

Une histoire très poétique mais qui donne à réfléchir sur l'urgence qu'il y a à s'occuper de notre belle planète. Un petit clin d'œil à Antoine de Saint Exupéry ? Très jolies illustrations.



Né d'aucune femme

Franck Bouysse – Edition la Manufacture de livres

Bien écrit, ce livre que l'on ne lâche pas ne s'oublie pas une fois refermé. Tout y est : condition des femmes au siècle dernier, condition de la paysannerie. Suspense aussi, secrets gardés par un prêtre et griffonnés dans un cahier caché, que l'on découvre petit à petit. À savourer. Ce livre a reçu le Prix des Libraires.



Trois questions à Audrey Gaillard, responsable du service Enfance

Quels sont les services délivrés par votre équipe ?

« Nous sommes une équipe composée de 6 animateurs et notre rôle est à la fois de favoriser la socialisation de l'enfant mais aussi de l'éveiller et l'aider à grandir au travers de projets et d'activités ludiques et pédagogiques. Nous gérons les accueils du matin et du soir, du mercredi ainsi que durant les vacances scolaires, mais pas seulement ! Nous sommes présents auprès des enfants pendant les repas et au-delà en proposant des activités durant la pause méridienne. Sur ce temps, 25 animateurs accompagnent vos enfants tout au long de l'année. Au-delà de ces missions du quotidien, le service organise également des mini-séjours pendant les vacances d'été et également un service d'aide aux devoirs auprès d'élèves identifiés avec les enseignants.

Nous organisons aussi deux événements phares sur l'année, le carnaval et le spectacle de fin d'année dans le cadre de Marolles en Fête ».

Quelles sont les activités nouvelles proposées pour cette année ?

« Le mercredi, nous avons développé des ateliers autour du numérique au Centre de loisirs. Pour cela, nous comptons dans l'équipe un jeune en service civique qui conduit ces ateliers en petits groupes. Avec le logiciel Scratch, spécialement conçu pour les enfants, ils apprennent à créer des histoires, des jeux ou encore un petit programme informatique. Nous poursuivons également notre projet autour de la prévention Santé Alimentation avec par exemple, pour les maternels « comment bien se brosser les dents » sur l'hygiène bucco-dentaire, et pour les plus grands « je compose un menu équilibré ». Au cours de l'année, des ateliers en lien avec la sécurité routière et les dangers d'internet seront également proposés aux enfants. »

Concernant la pause méridienne, quelles nouveautés ont vu le jour ?

« Nous avons amorcé plusieurs changements pour améliorer ce temps central de la journée. Les réfectoires ont été réorganisés afin de permettre aux enfants de déjeuner dans une ambiance plus calme. Nous avons également mis en place un service sous forme de self pour favoriser leur autonomie, et enfin, nous mettons en place le compostage cette année et poursuivons nos ateliers sur la gaspillage alimentaire ».

FOCUS

Le service Enfance-Jeunesse



ÉVÈNEMENT

Carnaval 2020 : « Maître Corbeau sur un arbre perché... »

Oyez, Oyez, notez d'ores et déjà dans vos agendas la date du Carnaval 2020 pour ne pas le manquer ! Il se tiendra le samedi 25 avril, avec un défilé et plein de surprises. En ce qui concerne le thème de l'année, un indice vous est donné dans le titre de l'article !

MAISON DES JEUNES

En quelques chiffres

La structure :

- a accueilli en 2019 **près de 150 jeunes adhérents** ;
- a proposé près de **160 activités diverses et 31 sorties** ;
- a délivré **62 séances d'accompagnement scolaire** à **26 collégiens** avec l'aide de **8 bénévoles** ;
- a organisé **2 séjours** avec une **douzaine de jeunes inscrits** à chaque séjour ;
- a accueilli **plus d'une cinquantaine de collégiens** lors de ses ateliers au collège Georges Brassens.



JEUNESSE

« Je fête mes 18 ans avec le Pass Culture »

L'année de ses 18 ans et jusqu'à la veille de ses 19 ans, chaque jeune pourra demander l'octroi d'une enveloppe de 500€ à dépenser sur le pass, parmi un large choix de spectacles, visites, cours, livres, musique, services numériques...

La ville s'inscrit dans cette démarche et propose aux jeunes Marollais tout juste majeurs, de bénéficier de l'offre du pass Culture avec d'autres jeunes via la Maison des jeunes.

À deux ou en groupe, ils pourront tous profiter des sorties, des concerts, des livres ou des jeux vidéos proposés par l'application.

Intéressé ? Rapprochez-vous de la Maison des jeunes pour plus d'informations et pour bénéficier de l'accompagnement des animateurs dans votre démarche d'inscription.



Informations – maisondesjeunes@marollesenbrie.fr – Tél. : 01 45 99 02 89



Trois questions à Geoffroy Pascal, responsable de la Maison des jeunes

La Maison des jeunes, c'est quoi exactement ?

« La Maison des jeunes est un lieu d'écoute et de partage mais aussi de prévention à destination des 11 – 25 ans. Notre équipe composée de 3 animateurs propose des programmes aux activités variées qui associent sport, culture, loisirs, soirées à thème et séjours. Nous avons mis en place une sorte de passerelle pour les enfants qui entrent au collège : nous les accueillons à la fin de leur année de CM2 pendant les vacances d'été, c'est une façon de les pré-intégrer au monde des collégiens.

Les jeunes sont une priorité. Nous avons un enjeu éducatif vis-à-vis d'eux, celui de les accompagner le mieux possible vers la vie d'adulte en trouvant le bon équilibre. Enfin, nous les sensibilisons au principe de solidarité via des actions caritatives comme les collectes

solidaires, et nous faisons de la prévention sur différents thèmes, les risques de la cigarette ou encore des réseaux sociaux. »

Vous avez des projets pour 2020 ?

« Cette année, nous souhaitons mettre l'accent sur 3 dispositifs plus particulièrement : la bourse aux projets de jeunes qui existe déjà, la conception participative du séjour et la promotion du Pass' Culture. Nous organisons tous les ans un séjour pour les jeunes. Cette année se sont eux qui vont le préparer : choix du thème, de la destination, idées d'actions à mettre en œuvre pour réduire les coûts ...C'est une façon de les impliquer, les responsabiliser aussi face à leurs choix. Puis, avec la mise en place du Pass Culture pour les jeunes de 18 ans, nous souhaitons les accompagner dans cette démarche en montant avec eux des projets de sorties communes

via le Pass.

C'est aussi une façon d'associer les jeunes majeurs à la vie de la Maison des jeunes.

Nous poursuivrons aussi les ateliers au sein du collège et les ateliers d'accompagnement scolaire auprès des collégiens en difficulté. »

En quoi consiste la Bourse aux projets de jeunes ?

« La Bourse aux projets de jeunes est un dispositif proposé aux jeunes Marollais de moins de 25 ans, qui ont envie de réaliser un projet particulier social, humanitaire, culturel ou encore sportif. Pour bénéficier de ce coup de pouce financier, ils doivent nous remettre un dossier qui sera délibéré en commission d'attribution. Cette aide peut-être soit financière, soit sous forme d'appui logistique ou encore d'accompagnement méthodologique ».

14 Solidarité

SENIORS

Galette des rois festive

La galette des rois festive des seniors aura lieu le jeudi 23 janvier 2020 à 14h30 à l'Espace Montanglos à Santeny.

Au programme, dégustation de galettes et animation musicale.

Inscriptions : secretariat-social@marollesenbrie.fr
- Tél. : 01 45 10 38 31



BANQUET DES AÎNÉS Souvenirs du Lido



CCAS

« L'assurance maladie du Val-de-Marne est là pour vous aider »

Qui est concerné ?

Les assurés sociaux rattachés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne ou les membres de leurs foyers ayant de faibles revenus et/ou qui rencontrent des difficultés liées à un problème de santé.

Pourquoi ?

- Faciliter l'accès aux soins
- Favoriser le maintien à domicile
- Aider à accéder à une complémentaire santé

Comment ces aides sont-elles accordées ?

- *La Complémentaire santé solidaire (C2S)*

Le droit à cette complémentaire dépend de la situation familiale et des ressources : soit son montant est de 1€ par jour par personne, soit elle ne coûte rien.

Elle peut couvrir l'ensemble du foyer.

Les bénéficiaires sont dispensés d'avances des frais médicaux et paramédicaux. Il suffit de présenter sa carte vitale à jour au professionnel de santé.

- *Le congé proche aidant*

Ce congé, d'une durée maximale de trois mois, permet à l'aidant salarié de cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper d'une personne handicapée ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité.

- *L'aide à la pratique d'une activité physique adaptée aux assurés majeurs atteints d'une affection de longue durée.*
- *Des aides exceptionnelles peuvent être accordées par la Commission Sociale de la CPAM après examen de la situation financière du foyer.*

Pour certaines demandes une évaluation sociale est nécessaire. Elle est réalisée par un travailleur social.

Ces aides concernent : l'aide-ménagère, la prise en charge du ticket modérateur et du forfait journalier, les aides pour les frais d'optiques, dentaires, d'appareils auditifs, d'appareillages ou de séances de psychologie destinées aux 18/25 ans.

Informations par téléphone au 3646, sur ameli.fr ou auprès du CCAS de Marolles au 01 45 10 38 30



Votre conseillère en immobilier de proximité
Dorothee MONTCHARMONT
vous souhaite une



Honoraires adaptés
Estimation de votre bien GRATUITE



iad

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER



06 62 52 98 21



Dorothee.montcharmont@iadfrance.fr

SAISON CULTURELLE

2019
2020

15

MAROLLAIS TOUS EN SCÈNE



Samedi 29 février 2020 – 20h30

Salle des fêtes

Entrée libre

Retrouvez sur scène les talents cachés de Marolles, danseurs, musiciens...

Une soirée placée sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et de la découverte !

Venez nombreux !



CONCERT DE JAZZ



Samedi 7 mars 2020

20h30 – Salle des fêtes

Entrée libre

Quartet composé d'Angelo Debarre à la guitare solo, Aurore Voilqué au chant, Rémi Oswald à la guitare rythmique et Claudius Dupont à la contrebasse.

Après différents projets, tous très différents les uns des autres (Aurore Voilqué Septet, Rhoda Scott, Mayfair Electro Jazz ou Orient Occident), c'est un retour aux sources pour la violoniste et chanteuse Aurore Voilqué, qui se lance dans un bel hommage à la musique manouche qu'elle aime tant, aux côtés de l'un des plus grands guitaristes du style, Angelo Debarre.

Entourés par une rythmique au groove implacable tenue par Rémi Oswald à la guitare et Claudius Dupont à la contrebasse, les deux solistes peuvent se laisser aller à l'improvisation sans aucun obstacle. C'est indéniable, ça tourne et ce dans la tradition.

C'est ce véritable son gitan que la violoniste est allée chercher en réunissant ces 3 musiciens, parmi les plus demandés du style.

Un magnifique voyage dans l'univers manouche, entre standards de Django Reinhardt, chansons françaises des années 40 et quelques compositions.



En bref

LES AMIS DE MAROLLES

Une assemblée générale très animée

L'association organisait son assemblée générale annuelle le 23 novembre dernier. Pour l'occasion, Laetitia Malecki, pour sa deuxième prestation à Marolles, a transformé l'Espace des Buissons en un cabaret parisien avec sa voix et son humour, faisant ainsi de cet après-midi un vrai moment de convivialité et de fête.

D'ores et déjà, l'association vous donne rendez-vous le samedi 5 avril prochain pour sa 7^{ème} chasse aux œufs.



RENCONTRES MAROLLAISES

Informations et projets

À l'occasion de son assemblée générale en décembre dernier, un bilan a été fait des dernières éditions de la brocante Troc & Pucés. Compte-tenu des aléas météorologiques subis lors des dernières éditions et de la baisse de fréquentation et d'inscriptions, l'association a pris la décision de ne pas reconduire cet événement en 2020.

L'énergie des bénévoles se concentrera plutôt sur l'organisation de l'exposition annuelle avec des démonstrations des différents ateliers en septembre.

L'atelier d'apiculture s'associe à l'appel à projet de la Tégéval pour organiser deux manifestations autour du rucher communal, le mercredi 13 mai à destination des enfants et le samedi 13 juin pour les familles. Le miel obtenu a été proposé lors du 20^{ème} concours des miels d'Île-de-France et le 4^{ème} concours des miels métropolitains pour la première fois cette année, malheureusement il n'a pas été primé. Cela n'est que partie remise !

CONSERVATOIRE

Au revoir 2019, bonjour 2020 !

L'année 2019 a été riche en participations et en événements des diverses formations musicales : l'ensemble orchestral et la fanfare dirigés par Marcel Saint-Michel, le chœur Arc-en-ciel par Vincent Bonzom, le Marolles Jazz Band par Dimitri Fonseka, et des deux troupes de théâtre animées par Alexandre Pottier. Les participations bénévoles aux événements municipaux et associatifs de la ville de Marolles ont également ponctué l'année : la cérémonie des vœux de l'équipe municipale, le Carnaval, Marolles en fête, le marché de Noël, les Choralades, les commémorations et Grosbois en fête organisé par le GPSEA. À tout cela s'ajoutent les événements du Conservatoire : gala de danse, la pièce « ça va super-marcher », le concert de Noël, l'audition des élèves...

L'année 2020 sera tout aussi dynamique et s'ouvrira avec le concert du dimanche 19 janvier à 16 h à la salle des fêtes. Au programme : le chœur Arc-en-Ciel, le Marolles Jazz Band et l'ensemble guitare. Quelques autres surprises se profilent avec une participation à l'événement municipal « Marollais tous en scène », le 10^{ème} anniversaire du pédibus du Nez au Vent, l'audition des élèves, le concert des professeurs, le Carnaval, le gala de danse et une nouvelle création théâtrale...

RENCONTRES MAROLLAISES

En direct du dernier stage d'aquarelle



En octobre dernier, un groupe de 9 aquarellistes en devenir ont participé à un stage avec Joëlle Krupa, aquarelliste toulousaine de renom. L'artiste a proposé à ses élèves des démonstrations pas à pas de certaines techniques, que chacun a pu mettre en pratique par la suite : transparence, lumière, profondeur...

Les sujets représentés (grappe de raisin, sous-bois, etc.) ont favorisé les échanges entre aquarellistes passionnés et de niveau homogène, échanges qui se sont poursuivis par la suite via les réseaux sociaux.

D'ores et déjà, un autre stage se profile en février, reste à déterminer le prochain artiste qui partagera son savoir-faire.

JUDO CLUB DE MAROLLES

Une 40^{ème} saison prometteuse

Cette année marque la 40^{ème} saison de pratique du judo du Club et cela ouvre des perspectives prometteuses, à commencer par l'obtention d'un 6^{ème} dan par Michel Huet, fondateur du club.

Le 15 décembre, le JCMB a célébré Noël à l'occasion du premier Dojo Family de la saison qui a réuni les adhérents et leurs familles sur le tatami pour un beau moment de convivialité. Le Père Noël lui-même était de la partie pour distribuer des chocolats à tous les enfants.

Le vendredi 7 février 2020, le club organisera le tournoi des écoles « Challenge Pierre Huet », qui verra les jeunes judokas en herbe de nos deux écoles d'élémentaire se confronter amicalement. Vous pouvez assister à l'évènement et les encourager pour l'occasion.

LE NEZ AU VENT

Les 10 ans ça se prépare !

L'association et son pédibus fêtent leurs 10 ans d'existence les 28 et 29 mars 2020. Au programme de ce week-end festif, un samedi dédié au pédibus avec un défilé des enfants à 10 h le long des lignes de pédibus avec les parents et les accompagnateurs, puis à 11 h accueil en musique par le Conservatoire à l'Espace des Buissons avant discours et témoignages et un buffet-concert avec le groupe du collège Georges Brassens. L'après-midi expositions et animations diverses.

Pour l'occasion, l'association organise une exposition de créations artistiques et de témoignages sur le pédibus, une sorte d'album souvenir où chacun a sa place !

Dimanche 29 mars, la traditionnelle Bourse aux vélos à l'Espace des Buissons viendra conclure ce week-end sous le signe du deux-roues. Cette année, le thème développé sera « à vélo, j'agis pour la planète ! ». Le dépôt des vélos se fera le matin de 9h30 à 12h et de 14h à 17h les vélos seront mis en vente. Des stands sur le vélo et l'écomobilité ainsi que la tombola avec à la clé un vélo à assistance électrique seront proposés au public.

En bref

LA BOULE MAROLAISE

Passage du flambeau

Lors de la dernière assemblée générale de l'association, les membres présents ont acté le nouveau comité directeur et ainsi son nouveau président.

Jean-Luc Olive passe ainsi la main à Patrick Deschamps, après avoir contribué à la création et à l'essor de l'association.

La réalisation du nouveau terrain au Parc sportif de la Marnière a permis d'ouvrir l'activité aux plus jeunes, un essor que la Boule Marollaise souhaite voir se concrétiser en 2020. L'association fait un appel aux jeunes joueurs débutants, et aux moins jeunes bien sûr, ainsi qu'aux boulistes confirmés, afin qu'ils viennent partager la passion de la pétanque avec ses membres.



ETOILE MAROLAISE

Venez découvrir le
Taï-chi-chuan

L'association propose une nouvelle activité aux Marollais le jeudi matin : le Taï-chi-chuan. Il s'agit d'une gymnastique issue de la médecine chinoise traditionnelle, entre relaxation et art martial. Ses bienfaits sont nombreux : développement de la souplesse, de la coordination, gestion du stress, relaxation, amélioration de l'équilibre et de la qualité du sommeil. Une discipline réputée pour ses bienfaits sur la longévité.

Jeu de jeudi matin à 9 h au gymnase



Information auprès de
Hughes Deriaz au 06 13 99 03 19.

VOÛUX À LA POPULATION 2020



SAMEDI

25 JANVIER

10H30

SALLE DES FÊTES

MAROLLES
EN BRIE



WWW.MAROLLESENBRIE.FR

CIRCULATION

La RN 19, où en sommes-nous ?

Les travaux de la déviation de la RN 19 à Boissy-Saint-Léger touchent à leur fin. C'est ce qu'ont pu constater les élus concernés lors de la réunion du 8 novembre initiée par le Préfecture du Val-de-Marne.

L'ouverture est en effet prévue pour avril 2020.

Cependant des craintes demeurent et les élus s'en sont fait le relais :

- Pourquoi, dans le nouveau tracé, avoir supprimé la voie de bus ?
- Pour quand le prolongement jusqu'à Brie-Comte-Robert ?
- Pour quand la requalification de l'avenue du Général Leclerc à Boissy-Saint-Léger ?

Les réponses ont malheureusement mis en évidence le manque de moyens mis à disposition et fait comprendre qu'il faudra encore de nombreuses années avant de pouvoir circuler normalement entre Brie-Comte-Robert et Boissy.

Les élus restent bien entendu mobilisés pour tenter de faire avancer les choses.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Mobilisation contre la privatisation d'ADP

Le 18 novembre, un mois d'actions pour faire signer la pétition-référendum contre la privatisation d'Aéroports de Paris a été lancé par le Conseil départemental du Val-de-Marne. Celui-ci a mis à disposition un bus qui a sillonné le département, équipé de tablettes pour faire signer les personnes. Le bus était à Santeny vendredi 6 décembre où des Marollais et des élus notamment se sont rendus pour signer la pétition.

Le million de soutien a été atteint selon adrip.fr, seuil à partir duquel le Président Emmanuel Macron avait reconnu, lors du Grand Débat, que la consultation des Français pouvait être mise en œuvre.

Le Conseil départemental et les autres opposants à la privatisation d'ADP craignent que la vente ne conduise à renégocier le couvre-feu de 23h à 6h pour les décollages et atterrissages à l'aéroport d'Orly.

En bref

ESPACE EMPLOI

Devenir accompagnateur bénévole

Un espace emploi du Plateau Briard est ouvert à Marolles-en-Brie (Espace des Buissons) pour accueillir les demandeurs d'emploi des communes de Marolles-en-Brie, Mandres-les-Roses, Périgny-sur-Yerres, Villecresnes et Santeny. Il est animé par un conseiller emploi professionnel et une équipe d'accompagnateurs bénévoles. Celle-ci cherche à s'étoffer.

Riche de vos expériences professionnelles actuelles ou passées, vous avez envie d'aider des personnes en recherche d'emploi (élaboration d'un projet professionnel, rédaction de cv et lettre de motivation, préparation aux entretiens, etc...) alors venez rejoindre l'équipe d'accompagnateurs.



Informations à espace-emploi@gpsea.fr ou à Isabelle GUERIN - 06 37 18 38 17

GPSEA

Conseils Info-énergie gratuits

Des permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, membre du réseau des Espaces Info Energie de l'ADEME.

Sur rendez-vous les mardis 14 janvier, 11 février et 10 mars 2020 de 9h à 12h à l'Espace des Buissons, au 01 41 94 31 06 – devdurable@gpsea.fr

ADP

Fin du chantier à Orly

L'aéroport Paris-Orly a réalisé, de fin juillet à décembre dernier, un important chantier de reconstruction, de réhabilitation et de mise en conformité de la piste 3.

Certains auront sans doute remarqué un retour à la normale depuis le lundi 2 décembre.



Nous avons choisi, depuis quelques mois, de mettre en avant nos propositions de programme au travers **de 4 grands projets phares**.

Ainsi, vous avez lu :

- **Notre projet de résidence sociale intergénérationnelle**, qui procurera des logements adaptés à nos seniors et aux jeunes couples.
- **Notre projet de salle municipale polyvalente** qui proposera une **offre de spectacles** et de divertissement élargie aux Marollais, petits et grands.
- **Notre projet écologique autour de notre Grande Fête de la Nature** qui ravira tous les amoureux de nos grands espaces à sauvegarder et tous les amoureux des animaux
- **Enfin notre grand projet sur la sécurité** que nous avons

voulu établi sur une étude juste et efficace pour apporter assistance et sureté aux Marollais

«Marolles, mon Village» c'est aussi une équipe soudée, depuis longtemps, motivée, forte de compétences et de technicités, qui travaille sur ces projets depuis plusieurs années.

Notre équipe étudie, analyse tous les domaines, non seulement pour la composition du programme, afin de répondre aux attentes des Marollais, mais également pour l'élaboration d'un plan d'actions, de réalisations et de services à mener tout au long de la mandature à venir.

«Marolles, mon Village», choisit MAROLLES AVANT TOUT !

«Marolles, mon village»
<https://marollesmonvillage.com/>

Tribune de Marolles Qualité Village non parvenue



L'ancienne auberge Marollaise, ceux qui l'ont connue n'ont certainement pas oublié les petits cafés croissants ou le dîner du soir sur sa terrasse verdoyante.

Madame le Maire et sa majorité en place, sourdes à la mobilisation des Marollais, ont choisi de la faire disparaître, mettant le cabinet d'avocats de la commune à la disposition du propriétaire qui préfère vendre son terrain à un bailleur social afin d'être exonéré des droits de succession.

C'est dans ce cadre que l'architecte des Bâtiments de France a opposé son refus concernant la démolition de ce bâtiment.

Madame le Maire s'est alors rendue auprès de Monsieur le Préfet de région, seule personnalité ayant le pouvoir de casser cet

avis conforme de l'architecte des Bâtiments de France.

Le Préfet de région, obéissant à sa logique de constructions a cassé cet avis.

Préserveons Marolles a engagé une action déclarée recevable par le tribunal administratif, ses statuts étant reconnus dans l'intérêt de la défense du patrimoine Marollais.

Mais toujours dans cette optique de constructions, le représentant de l'état s'est opposé à notre recours, le tribunal administratif a suivi.

Seule Madame le Maire et sa majorité auraient pu sauver et recréer cet acteur économique, ce lieu de vie et de rencontres. Mais les élections approchant, et par crainte d'un changement de majorité, l'auberge a été rapidement démolie pour laisser place à un bailleur social.

ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE MAROLLES**Groupe de la majorité municipale**

L'article L52.1 alinéa 2 du code électoral encadre de manière stricte l'expression politique des collectivités au cours des 6 mois précédant l'élection municipale (15 et 22 mars 2020).

Le groupe de la majorité a fait le choix de ne pas exercer son droit d'expression dans la tribune libre.

Rendez-vous**Dimanche 19 janvier****Concert du Conservatoire**

16h – Salle des fêtes

Judi 23 janvier**Galettes des rois festive (Seniors)**

14h30 – Espace Montanglos, Santeny

Vendredi 24 janvier**Soirée jeux de société**

17h30 – École de la Forêt

Dimanche 26 janvier**Don du sang**

9h à 13h – École de la Forêt

Vendredi 7 février**Judo Tournoi des écoles**

8h30 – DOJO

Samedi 29 février**Marollais tous en scène**

20h30 – Salle des fêtes

28 et 29 mars**10 ans du Nez au Vent et Pédibus**

10h

Dimanche 29 mars**Bourse aux vélos**

9h30 – Espace des Buissons

Samedi 5 avril**Chasse aux œufs****Clin d'œil**

ANFR

Réclamations en cas de perturbation de la réception de la TNT.

En plus des quatre bandes de fréquences déjà utilisées en France pour déployer des services de très haut débit mobile, la 4G peut désormais être déployée dans la bande des 700 MHz.

L'utilisation de cette bande de fréquences offre une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments.

Toutefois, ces fréquences sont adjacentes à celles utilisées par la TNT.

La mise en service de sites par les opérateurs mobiles est susceptible de causer ponctuellement des perturbations de la réception de la TNT.

Des solutions simples pour y remédier sont financées par les opérateurs mobiles.

Pour remédier aux éventuelles perturbations, l'ANFR reçoit et traite les réclamations des téléspectateurs dont la réception de la TNT est perturbée.

Ces derniers peuvent ainsi soit se rendre sur la plate-forme assistance.recevoirlatnt.fr, soit appeler le numéro 0 970 818 818 au prix d'un appel non surtaxé.

L'ANFR vérifie alors que la perturbation est bien occasionnée par l'allumage d'un site 4G dans la bande des 700 MHz et, dans ce cas, les mesures nécessaires sont prises en charge gratuitement par les opérateurs mobiles pour apporter une réponse rapide à chaque foyer et mettre un terme aux dysfonctionnements constatés.

Numéros utiles

- ▶ **SAMU** : 15 ou 112
- ▶ **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- ▶ **Police** : 17
- ▶ **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- ▶ **Pompiers** : 18
- ▶ **SAMU social** : 115
- ▶ **Sécurité sociale** :
1-9 avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil (du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30) – Tél. : 36 46 – www.ameli.fr
- ▶ **Taxi conventionné** : 06 08 73 85 30
- ▶ **Espace départemental des solidarités** :
RDV assistante sociale au 01 56 72 23 00 (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- ▶ **PMI** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 45 69 18 14 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- ▶ **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- ▶ **CAF** : Renseignements/RDV au 0 810 25 94 10 (du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15) – www.caf.fr – Permanence administrative le vendredi 9h/12h et 13h30/17h au CC Michel Catonné à Boissy-Saint-Léger
Tél. : 01 45 69 70 33
- ▶ **Permanence juridique en mairie** :
RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- ▶ **Mairie** : 01 45 10 38 38
Espace des Buissons : 01 45 95 91 92
Services techniques : 01 45 10 03 30
CCAS : 01 45 10 38 30
Gymnase : 01 43 86 16 98
Stade Didier Boutten : 01 45 69 40 18
Bibliothèque : 01 45 98 38 66
- ▶ **Urgences** :
Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges – Tél. : 01 43 82 43 33
- ▶ **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- ▶ **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- ▶ **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- ▶ **Chirurgien dentiste de garde** :
Tél. : 01 48 52 31 17
- ▶ **SIDA info service** : 0 800 840 800
- ▶ **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



Dir. pub. : Sylvie Gerinte
Resp. de l'info. : Pierre Borne
Rédac. chef : Stéphanie Ferreira
Concept. graph. : Mahaly Andriamaheninjafy
Impression : DESBOUIS GRESIL
Distrib. : FAB DISTRIB
Tirage : 2200 exemplaires
Photographies : 123RF
et service communication

22 Bloc notes

État civil

Bienvenue aux bébés :

- Giulia Philippe, le 17/09/2019
- Enzo Oliveira Da Silva, le 25/09/2019
- Cléo Félix Fernandes, le 30/09/2019
- Kélya Georges, le 11/10/2019
- Coraline Hourcade, le 25/10/2019
- Alma Voisin, le 25/11/2019
- Even Robin Marques, le 21/11/2019

Ils nous ont quittés :

- Paulette Guégan épouse Tiberghien, le 03/10/2019
- Jacques Guy-Rubin, le 04/10/2019
- François Martin, le 11/10/2019
- Emmanuel Vauthier, le 02/11/2019
- Gilles Coty, le 22/11/2019
- Serge Loison, le 23/11/2019



Élections municipales

Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2020.

- Les inscriptions sur la liste électorale peuvent s'effectuer sur le site du « service-public.fr » ou en Mairie, avec votre carte d'identité ou passeport et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Les inscriptions seront prises jusqu'au vendredi 7 février 2020.
- Pour les changements d'adresse sur la commune, veuillez nous adresser un justificatif de domicile de moins de trois mois avant le vendredi 7 février 2020.
- Seront inscrits automatiquement les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 15 mars 2020 (ainsi que ceux qui auront 18 ans entre les deux tours et qui pourront de ce fait voter au 2^{ème} tour) et qui ont été recensé à Marolles en Brie dans le cadre du recensement militaire. Ces personnes peuvent vérifier leur inscription auprès du service élection au 01 45 10 38 21.

Votre mairie



La mairie accueille le public du lundi au samedi de 9h à 12h, du mardi au jeudi de 13h30 à 18h et le lundi après-midi de 13h30 à 19h15. Fermeture hebdomadaire le vendredi après-midi.
Tél. : 01 45 10 38 38
Pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE POPULATION

Lundi : 9h/12h et 13h30/19h15
Mardi au Jeudi : 9h/12h et 13h30/18h
Vendredi et samedi : 9h/12h
Tél. : 01 45 10 38 38

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h
Mardi : 13h30 - 18h
Vendredi : 9h - 12h
Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h - 12h
Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
Mercredi et jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
Vendredi : 9h - 12h
Tél. : 01 45 10 38 23

SERVICE URBANISME

Il est ouvert au public sur rendez-vous les lundis et mardis de 13h30 à 17h30 et les vendredis de 9h à 12h.
Tél. : 01 45 10 38 17

www.marollesenbrie.fr



Votre publicité dans le Marolles Infos ?

Contactez-nous à publicite@marollesenbrie.fr
ou au 01 45 10 38 38.



BLUEGREEN

Initiations AU GOLF

Restaurant ouvert à Tous
Grande terrasse d'été
Inscription sur bluegreen.com ou sur nos golfs

**GOLF BLUEGREEN
MAROLLES-EN-BRIE**

Mail de la justice
94440 Marolles-en-Brie
tél. 01 45 95 18 18

Everyday is a Bluegreen day

| 2019 - 2020 |

SAISON CULTURELLE

MAROLLES-EN-BRIE



MAROLLAIS
TOUS EN
SCÈNE

VENEZ DÉCOUVRIR
LES TALENTS DE MAROLLES !

SAMEDI 29 FÉVRIER 2020

20H30 | SALLE DES FÊTES

ENTRÉE LIBRE

WWW.MAROLLESENBRIE.FR



MAROLLES
EN BRIE